



# « SENTEZ-VOUS SPORT » 2016 Du 10 au 18 septembre 2016

# Opération nationale de promotion des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre Cahier des charges

Date limite de dépôt de dossier **le 2 septembre 2016** sur la page Sentez-Vous Sport 2016 du site internet : http://sentezvoussport.fr/svs/includes/form1.php

#### 1 / « Sentez-Vous Sport » : de quoi s'agit-il ?

- Une opération nationale de promotion du sport bien-être pour tous les publics à tous les âges du 10 au 18 septembre 2016
- Une visibilité nationale et européenne
- Des activités adaptées ouvertes gratuitement à tous sur l'ensemble du territoire
- La promotion des pratiques sportives féminines à travers des offres d'activités sportives
- Une semaine de manifestations labellisées, soutenues par le mouvement sportif et ses partenaires et qui se déclinent selon le calendrier suivant :
  - Les samedi 10 et dimanche 11 septembre 2016 pour les journées en association avec Vitalsport
  - Le mercredi 14 septembre pour des organisations spécifiques « sport scolaire »
  - Le jeudi 15 septembre pour des actions « Sentez-Vous Sport » avec les entreprises
  - Les jeudi 15 et vendredi 16 septembre pour des manifestations « Sentez-Vous Sport » dans les universités et les grandes écoles
  - Les samedi 17 et dimanche 18 septembre : week-end grand public associé aux journées du Patrimoine (activités adaptées, ouvertes gratuitement et à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, dans toutes les villes participantes)



#### Nouveautés :

- Le samedi 10 septembre : lancement de la semaine avec le Village des sports au stade Charléty à Paris, en association avec nos partenaires et le mouvement sportif
- Dans le cadre de l'opération les 4 saisons du sport féminin conjuguons le sport au féminin initiée par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), une attention particulière sera donnée aux activités proposées au public féminin. Veillez à les signaler lors de votre demande de labellisation (dans le cadre prévu à cet effet) afin que nous puissions valoriser ces manifestations auprès des partenaires impliqués.

Pour la deuxième édition de la Semaine Européenne du Sport (EWoS), le CNOSF en tant que Coordinateur National de la Semaine européenne du Sport pour la France, a adopté la même semaine que celle choisie par la Commission Européenne. De ce fait les deux institutions ont opté pour une double labellisation des projets répondant au cahier des charges Sentez-Vous Sport et se déroulant sur une période élargie du 10 au 18 septembre 2016, avec possibilité d'assouplir le calendrier sur demande spécifique.

### 2 / Qui peut organiser un projet « Sentez-Vous Sport » ?

Tout organisme participant au développement des activités physiques et sportives ou souhaitant promouvoir leur pratique (fédération, ligue, comité, club, CDOS/CROS/CTOS, entreprise, établissements scolaires, universités, etc...).

# 3 / Comment déclarer votre projet ?

En vous inscrivant via le formulaire **sur la page du site internet** : <a href="http://sentezvoussport.fr/svs/includes/form1.php">http://sentezvoussport.fr/svs/includes/form1.php</a>

N.B. N'hésitez pas à nous soumettre votre projet suffisamment tôt même si quelques éléments sont manquants (nombre de disciplines...) et de nous les transmettre ensuite par mail.

#### 4 / La labellisation « Sentez-Vous Sport » : à quoi ça sert ?

- à s'inscrire dans un dispositif national de promotion des activités physiques et sportives,
- à bénéficier d'un soutien en communication et d'une visibilité nationale.
- à accéder à des supports numériques mis à disposition pour promouvoir le projet,
- à être identifié dans un réseau local d'acteurs engagés dans la promotion des APS,
- à convaincre des partenaires sportifs locaux de soutenir votre projet offrant aux clubs plus de visibilité,
- à entraîner les collectivités locales dans cette démarche de réseau.



### 5 / Communication

- Les supports numériques de communication officiels « Sentez-Vous Sport » (affiches locales et nationales personnalisables, visuels par cibles entreprises, grand public, enfant...-, bandeau A4 Flyer A5 Kakemono) seront téléchargeables. Un espace est prévu pour personnaliser ces éléments de communication avec vos partenaires sous condition de respecter « la Charte d'utilisation du Kit communication Sentez-Vous Sport 2016 » fournie avec le kit communication.
- Le site Sentez-Vous Sport proposera également une carte de France des manifestations. Cet affichage permettra aux éléments que vous allez renseigner via la déclaration de projet (coordonnées de la personne contact, horaires et lieu...) d'être communiqués aux participants. Il permettra d'informer le public, de favoriser la coopération et de dynamiser des relations de proximité entre organisateurs et partenaires de Sentez-Vous Sport, à partir des adresses mails institutionnelles mises en ligne sur le site. (Aucune adresse personnelle ne pourra figurer)
- Afin que votre évènement soit plus porteur, rapprochez-vous des comités olympiques départementaux, régionaux et territoriaux pour mutualiser les actions sur le territoire (retrouvez ici toutes les coordonnées des CDOS/CROS/CTOS)
- Pour les clubs fédérés, signalez-vous à vos référents Sentez-Vous Sport identifiés au sein de vos fédérations afin de faciliter les communications.

# 6 / Le cahier des charges Sentez-Vous Sport 2016 :

#### Les OBLIGATIONS:

- Déclarer un projet « Sentez-Vous Sport » avant le 2 septembre 2016 auprès de sentezvoussport@cnosf.org
  - (Directement en ligne sur le site Internet www.sentezvoussport.fr).
- Organiser votre évènement prioritairement entre le 10 et le 18 septembre inclus (dérogation de dates limitée, possible sur demande)
- Activité concernant prioritairement la découverte, les initiations, etc...
- Ouverture à tous les publics
- Gratuité de la participation aux activités
- Communication : tous les supports de communication doivent respecter la charte graphique et la dénomination de l'opération.

#### **Assurances:**

Pour organiser votre évènement, n'oubliez pas d'étendre ou de compléter avec votre assureur la garantie responsabilité civile pour la manifestation liée à « Sentez-Vous Sport » ou de souscrire un contrat collectif d'assurance couvrant la responsabilité civile de tous les participants.



#### 7 / Dossier accepté ou refusé ?

- Tout dossier respectant le cahier des charges sera labellisé
- En cas de refus d'attribution du label, le dossier peut être modifié pour une nouvelle demande (avant la date limite du 2 septembre 2016)

# 8 / Critères d'exclusion : sont exclus de « Sentez-Vous Sport » 2016 :

- Les projets montés à titre commercial ou lucratif
- Les projets qui, en dehors de l'organisation d'activités ouvertes, adaptées et gratuites, proposeraient ces jours-là :
  - la réalisation de tests de condition physique isolés qui ne soient pas intégrés dans un projet global de découverte comportant au moins la participation à une activité physique ou sportive.
  - toute autre action de communication **isolée** sans qu'elle ne soit intégrée dans le projet global d'activités (stand, conférence, exposition.....)

# 9 / Quelques recommandations et conseils :

- Proposer autant que possible des activités **adaptées pour tous** les publics quel que soit leur âge, leur sexe, leur capacité physique, etc.....
- Les projets « Sentez-Vous Sport » 2016 ont vocation à associer les organisateurs avec les communes ou les collectivités où se dérouleront les opérations labellisées
- Accroître l'information des publics sur les effets du sport comme facteur de santé, de bien-être et de plaisir
- A titre exceptionnel, en complément, il est possible de labelliser des compétitions existantes sous réserve de diffusion d'un message d'information sur les effets du sport comme facteur de santé, de bien-être et de plaisir. Pour ce faire, merci de prendre contact par mail à sentezvoussport@cnosf.org
- Possibilité pour les associations sportives agréées porteuses de projet, d'obtenir une subvention du CNDS via un comité Départemental ou Régional qui transmettra le projet à la Direction Départementale ou Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (voir la note d'orientations réf. 2016 – DEFIDEC-01)

